



# FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

## DECISION

Affaire suivie par : SEYRAL Florent

SERVICE SPORT CISPD  
DIRECTION SOLIDARITE

### N°D25DSSP34

### OBJET : SITES AQUATIQUES DE FUMEL VALLÉE DU LOT – PÉRIODE D'OUVERTURE SAISON ESTIVALE 2025

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2025A15DSSP en date du 13 février 2025 relative à l'approbation du règlement intérieur de l'Espace Aquatique et Ludique du site de Ferrié à Penne d'Agenais ;

Vu la délibération n°2025A14DSSP en date du 13 février 2025 relative à la validation du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) et du règlement intérieur de la piscine intercommunale de Fumel « Théâtre d'Eau » ;

Vu les décisions n°D25DSSP33 et D25DSSP32 en date du 19 février 2025 relatives aux tarifs de l'Espace Aquatique et Ludique du Site Nature de Ferrié à Penne d'Agenais et de la Piscine Intercommunale de Fumel « Théâtre d'Eau » ;

Considérant qu'il y a lieu de définir pour la saison 2025, les dates et horaires d'ouverture des sites aquatiques de Fumel Vallée du Lot ;

Le Président de Fumel Vallée du Lot  
décide,

1°) - De fixer les dates d'ouverture au public des sites aquatiques de Fumel Vallée du Lot comme suit :

	Période d'ouverture pour 2025	Horaires
Jeux d'eaux du Site Nature de Ferrié à Penne d'Agenais	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août 2025	De 11h00 à 19h00
Piscine Intercommunale de Fumel « Théâtre d'Eau »		De 13h00 à 19h00

2°) - D'ouvrir la Piscine Intercommunale de Fumel aux accueils collectifs de mineurs du territoire les lundis et jeudis entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août 2025 de 10h00 à 12h00 ;

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

[www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)

**AR Prefecture**

047-200068930-20250219-D25DSSP34-AR  
Reçu le 06/03/2025  
Publié le 06/03/2025

3°) - De charger Monsieur le Président ou le 1<sup>er</sup> Vice-président de toutes les formalités en rapport avec cette affaire.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 19 février 2025



Le Président

Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 06 mars 2025  
Reçu en Sous-Préfecture le :  
Publié ou Notifié le : 06 mars 2025

-----